

AFS Vivre Sans Frontière fait partie du réseau international AFS *Intercultural Programs*. C'est l'organisation la plus expérimentée en matière d'échanges interculturels de longue durée pour les jeunes. Présente dans plus de 110 pays dans le monde, l'organisation permet chaque année à près de 13 000 jeunes de découvrir une autre culture grâce à des séjours interculturels de longue durée. Au cours de ces séjours, les lycéens sont hébergés en famille d'accueil bénévoles et scolarisés. Ils vivent une expérience forte qui leur permet d'acquérir une langue vivante, de gagner en maturité, en autonomie, et de s'ouvrir au monde.

À l'origine d'AFS, les ambulanciers de l'*American Field Service* qui, pendant les deux guerres mondiales, ont secouru les blessés sur les champs de bataille des différents fronts. Conscients de l'importance d'une meilleure connaissance des cultures pour la construction d'un monde plus pacifique, ces pionniers ont créé en 1947 une organisation internationale d'échanges pour les jeunes. Aujourd'hui, les valeurs des fondateurs d'AFS sont portées par un réseau de bénévoles expérimentés qui mettent leur passion au service d'AFS, afin de faire vivre à des jeunes et à des familles des expériences interculturelles inoubliables.

Des programmes au départ pour les lycéens français À l'accueil pour des lycéens étrangers

AFS en 2022 c'est

260

participants français
partis dans

44
pays

78

aides financières
attribuées

350

participants
étrangers de
50 pays
accueillis dans des
familles bénévoles

952

bénévoles
actifs
répartis dans

29

associations
affiliées

Le bénévolat au sein d'AFS

L'une des caractéristiques d'AFS est d'être une organisation à but non lucratif qui travaille principalement avec des bénévoles. Ce principe a été mis en pratique par plus de 200 000 familles dans le monde depuis près de 70 ans. Rémunérer les familles d'accueil relèverait en effet d'une autre démarche, commerciale, qui ne correspond pas à notre idéal de découverte et d'apprentissage au contact d'une autre culture. La relation entretenue avec le jeune accueilli se trouve ainsi dégagée de tout intérêt financier. La mission d'AFS est d'avoir un impact positif sur le monde en formant de futurs citoyens du monde qui seront ambassadeurs de la paix et de l'égalité.

www.afs.fr

AFS PAYS DE SAVOIE

Président : Philippe CAILLER – philippe.cailler@afs.org - 06 47 68 64 68

Programmes Départs : Isabelle CROZET – Isabelle.crozet@afs.org - 06 82 34 51 69

et Michèle GREGORY – michele.gregory@afs.org - 06 62 17 28 90

Programmes Accueil : Anne ABBE-DENIZOT – abbedenizot.anne@gmail.com - 06 72 23 79 54

Relations Etablissements scolaires : Isabelle CROZET – Isabelle.crozet@afs.org - 06 82 34 51 69

Séjours en immersion AFS pendant son parcours scolaire

Encourager la mobilité individuelle des élèves

Quels bénéfices ?

Vivre une expérience internationale avec AFS, c'est apprendre une autre langue et une nouvelle culture. Mais c'est surtout :

- Vivre une immersion totale en famille bénévole et lycée local
- Gagner en autonomie et en maturité
- Gagner en confiance en soi
- Découvrir les autres et se découvrir soi-même
- Appréhender le monde avec d'autres clés de lecture

Partir... où ?

AFS propose un large éventail de plus de 50 destinations sur les 5 continents.

Partir... quand ? Combien de temps ?

PENDANT L'ÉTÉ :

Des programmes courts : de 6 à 10 semaines

Pour découvrir une autre culture et s'améliorer en langue.

UN TRIMESTRE :

Trimestre Citoyen de l'Europe : fin août-fin novembre, avec 5 jours de camp de formation à la citoyenneté européenne.

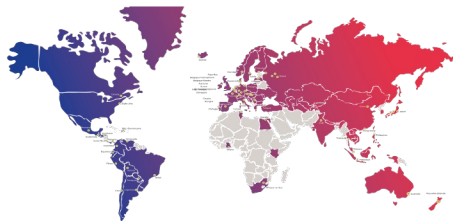
UN SEMESTRE : mars-juillet – en seconde

UNE ANNEE SCOLAIRE : entre la 3^{ème} et la 2^{nde} – entre la 2^{nde} et la 1^{ère} ou entre la 1^{ère} et terminale

Des programmes pour tous

AFS Vivre sans Frontière attache une importance particulière à permettre à TOUS de partir à l'étranger.

AFS octroie de nombreuses bourses et aides au financement chaque année (plus de 20% des participants ont bénéficié de bourses AFS en 2022) .



« La mobilité européenne et internationale des élèves constitue un investissement éducatif efficace au service du développement des compétences clés, de l'employabilité, de la croissance et de l'inclusion sociale, ainsi que du renforcement de l'estime de soi et des valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle. »

Circulaire n°2016-091 du 15 juin 2016

Avec AFS, des mobilités apprenantes et accompagnées

- Des programmes basés sur la **scolarisation en lycée** et l'accueil en **famille bénévole**
- Accompagnés par des bénévoles :
 - Préparation interculturelle avant le départ
 - Suivi et accompagnement à l'étranger
 - Aide à la valorisation des compétences acquises au retour
- Accompagnement des lycéens étrangers accueillis dans les établissements français.

Accompagner l'accueil de lycéens étrangers

Qui peut accueillir ? Comment ?

Toute famille souhaitant ouvrir son foyer à une aventure interculturelle.

- Une richesse pour tous les membres de la famille.
- Un voyage depuis chez soi.
- Des liens tissés à vie.
- Un accompagnement régulier par des bénévoles locaux.
- 3 mois – 5 mois ou les 10 mois de l'année scolaire.

Contribuer à l'ouverture internationale des collèges et lycées

AFS vous propose :

- **des échanges de classe accompagnés par AFS Vivre sans Frontière**
 - Trouver une classe à l'autre bout de l'Europe ou du monde grâce au réseau AFS.
 - Assurer une préparation interculturelle des élèves.
 - **des présentations** animés par :
 - des bénévoles de l'association,
 - des **jeunes lycéens étrangers accueillis en France**,
 - des jeunes français rentrant de programmes AFS.
- lors des journées des Langues, journée de l'Europe, Semaine contre les discriminations, etc....**
- **des ateliers interculturels.**